



Association des Plaisanciers de l'Aber Ildut

www.plaisanciers-aberildut.com

**ADHÉSION
TITULAIRE
2021**

Lanildut,

Après notre assemblée générale qui s'est tenue le 29 février 2020, quelques jours avant le premier confinement, nous avons été contraints de mettre beaucoup d'activités en sommeil et de les annuler. Malgré tout, notre association a toujours été présente sur le plan d'eau et a continué d'apporter éclaircissements, conseils et soutien à ses adhérents et à assurer leur défense auprès de la CCPI. Son rôle est donc loin d'être négligeable. Arrivé au terme du premier mandat de 5 ans, le comité de gestion du port a procédé au renouvellement des membres du comité local d'usagers (CLUPP) le résultat du vote du 20 novembre 2020 comprend 4 délégués titulaires soit :

-APAI: Roger APPÉRE, Henri PERHIRIN, Pol KERMORGANT.
-APPP : Pascal LEBIHAN.

Avec le soutien de ses adhérents, Honoraires ou Titulaires d'un mouillage sur le plan d'eau ou d'une place au ponton, notre Association souhaite pouvoir continuer d'exercer son rôle efficacement. Il est important que ses adhérents soient nombreux afin qu'elle soit forte pour les représenter lors des commissions dans lesquelles elle est amenée à intervenir :

Commission de gestion des mouillages,
Commission des places aux pontons,
Commission Portuaire,
Conseil d'exploitation du port,
Groupe de travail au Parc Marin d'Iroise.

Et comme mentionnent nos statuts, la participation aux activités qui seront proposées par notre association ne peut avoir lieu qu'en contrepartie du paiement d'une cotisation annuelle. Vous pourrez également bénéficier des installations (propriétés de l'APAI) telles que :

Aire d'échouage — râtelier à annexes — aire de d'hivernage — eau et électricité.

Nous avons le plaisir de vous proposer une adhésion pour une durée d'un an. Le montant de la cotisation annuelle est de **18 euros**.

Nous vous remercions de faire parvenir votre règlement au Trésorier-adjoint de notre association. Vous devez régler cette cotisation par chèque bancaire ou postal, règlement auquel il y aura lieu de joindre le bulletin d'adhésion (cf. avec le bulletin détachable ci-dessous).

En espérant vous compter une nouvelle année parmi nos adhérents, les membres du bureau vous souhaitent une bonne navigation pour l'année 2021!

Le Président,
M. Roger APPÉRE



ADHÉSION 2021

TITULAIRE

NOM, Prénom :
Adresse :

Nom du bateau :

Immatriculation : Type : Longueur :
Largeur :
Emplacement :

☐ :



Email :

Souhaite adhérer à l'A.P.A.I. La cotisation annuelle est de **18 €**. Le règlement de cette cotisation me permettra d'assister à l'Assemblée Générale sur convocation, d'en recevoir le compte-rendu et de prendre part aux manifestations de l'association.

Talon détachable et chèque de 18 € libellé à l'ordre de l'APAI à retourner à :
APAI 11 Stréat an Aber 29840 LANILDUT.
Date et signature :